

**AMBASSADE DE MADAGASCAR
EN FRANCE**

Service Consulaire

4 avenue Raphaël, 75016 – PARIS
Tél : 01 45 04 62 11

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir en 2 exemplaires par chacun des futurs époux)

Nom et prénom :.....
Date et lieu de naissance :
Domicile :
Résidence :
Qualité :
Profession :
Nationalité :

Père du/de la futur(e) époux (se) :

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
Profession :

Mère du/de la futur (e) époux (se) :

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
Profession :

Durée de résidence ininterrompue dans la circonscription du consulat :

Résidence précédente et durée :

Mentionner, le cas échéant, les oppositions au mariage projeté :

Pour les veufs, date et lieu du décès, numéro de l'acte de décès :

Pour les divorcés, instance ayant prononcé de Jugement de divorce (numéro, date et transcription) :

Pour les futurs époux mineurs (moins de 18 ans révolus), numéro et date de l'autorisation :

Régime matrimonial :

Contrat de mariage (n°, date et qualité de l'Officier public par devant qui il a été passé) :

LISTE DES TEMOINS DE MARIAGE

De Monsieur

De Mademoiselle

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

**Pour les femmes mariées ou veuves, nom de jeune fille suivi de son nom d'épouse.*

Afin d'éviter les erreurs dans la rédaction de l'acte, cette feuille doit être remplie de manière parfaitement lisible par les intéressés eux-mêmes.

Nota : Les témoins doivent être âgés de 21 ans révolus, sans distinction de sexe. Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent également être témoins si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.